

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux du mois de juin, à seize heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni à la Mairie de Royan sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Présents :

M. Patrick MARENGO, Président, Mme Nadine DAVID, M. Jacques GUIARD, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, M. Denis MOALLIC, M. Gilbert THULEAU, membres élus

Mme Françoise BAUDE, M. Rolland BOIVENT, Mme Isabelle CHATEAU, membres nommés

Absents excusés :

M. Philippe CAU, Mme Christiane FOUCHER, Mme Hermine OSTROWSKI, Mme Marie-Claire SEURAT, Mme Madeline TANTIN

Représentés :

Mme Marie-Françoise BENOIT donne pouvoir à M. Gilbert THULEAU

M. Gilles CLABAUT donne pouvoir à M. Gérard MOALLIC

M. Claude DUCHÉ donne pouvoir à Mme Françoise BAUDE

Date des convocations : 14 juin 2023

Membres en exercice : 17

Pour : 12

Membres présents : 9

Contre : 0

Nombre de votants : 12

Abstention : 0

N° 23-077

OBJET : Foyer Etang – Décision modificative n°1

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- ayant entendu l'exposé du rapporteur,
- après en avoir délibéré,

DECIDE

- de modifier les crédits de l'exercice 2023 comme suit :

		DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES			
GP 3 CHARGES AFFERENTES A LA STRUCTURE			
61358	Autres locations mobilières	+9 000,00 €	
61521	Bâtiments publics	+ 30 000,00 €	
6184	Concours divers (cotisations)	+6 000,00 €	
6188	Autres frais divers	+9 000,00 €	
TOTAL GP 3		+54 000,00 €	
RECETTES			
GP 3 AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION			
7548	Autres remboursements de frais		+39 000,00 €
7718	Autres produits exceptionnels sur opération de gestion courante		+ 15 000,00 €
TOTAL GP 3			+54 000,00 €
TOTAL		+54 000,00 €	+54 000,00 €

Fait à ROYAN, le 22 juin 2023

Accusé de réception en préfecture
017-261700116-20230622-DEL-23-077-DE
Date de télétransmission : 29/06/2023
Date de signature : 29/06/2023

Pour le Conseil d'Administration

Le Président du CCAS,

Maire de Royan



Patrick MARENGO

Certifié exécutoire
compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales, le 29/06/2023

Certifié conforme
Centre Communal d'Action Sociale de Royan,
le 29/06/2023

Par délégation du Président,
La Directrice du CCAS

Fédérique SALLES